

Oron



## Panneaux refusés, caserne (SDIS) à l'enquête

Le président, Fabrice Chollet, ouvre cette séance avec 54 conseillères et conseillers présents.

Après quelques brèves informations du bureau du Conseil, il donne la parole au syndic Philippe Modoux qui se réjouit d'avoir fait une belle récolte le 27 septembre lors de la vendange du Clos d'Oron et annonce que dans un mois ce sera l'ouverture de la patinoire... Difficile à imaginer avec une météo qui est encore presque estivale!

Puis, c'est la présentation par l'architecte, Sylvain Carera du projet de **nouvelle caserne pour le Service de défense incendie et de secours (SDIS) d'Oron-Jorat**. Ce projet commencé en 2016 arrive à bout touchant avec une mise à l'enquête ce mois qui sera suivie d'un appel d'offres pour déboucher en mai 2019 sur la demande d'un crédit de construction pour aboutir à une mise en service en 2020. Ce bâtiment sera voisin de celui utilisé actuellement près du terrain de football.

**Préavis municipal pour une demande de crédit d'investissement de Fr. 175'000.- pour la pose de 4 panneaux d'informations électroniques et l'acquisition de 2 radars pédagogiques**

Soucieuse d'informer au mieux la population, la Municipalité a décidé d'étudier la possibilité de se doter de 4 panneaux d'informations électroniques et de les installer à Oron-le-Châtel (route de Gruyère), Oron-la-Ville (route de Moudon), Châtillens (route de Lausanne) et Palézieux-Gare (route de Bossonnens).

Ces panneaux ont l'avantage de communiquer aux citoyens et visiteurs les informations officielles que la Municipalité souhaiterait faire passer ainsi que des renseignements sur des manifestations locales.

Pour les radars pédagogiques, il s'agit aussi d'information, mais là c'est surtout sur la vitesse des véhicules qui parfois prennent les routes du territoire communal pour un circuit de Formule 1... Ce type de panneaux est de plus en plus répandu et les effets sont très positifs sur le comportement des conducteurs.

La commission ad hoc chargée de rapporter sur ce préavis propose de le refuser en la forme et de biffer le montant pour les panneaux d'information qui représentent un investissement disproportionné au vu des améliorations d'informations que cela pourrait amener.

Par contre, la **commission des finances** appuie cette demande de crédit car ces pan-

neaux permettraient également aux quelque 50 sociétés locales de mieux informer sur leurs activités.

Après des discussions nourries, Florian Meyer dépose un amendement limitant le préavis à l'acquisition de 2 radars pédagogiques pour un montant de Fr. 18'000.-.

Cet amendement est accepté avec 25 oui, 24 non et 4 abstentions.

C'est par le même score que le préavis est alors accepté à hauteur de Fr. 18'000.- sans les panneaux d'information, mais avec les 2 radars pédagogiques.

**Le préavis municipal pour accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 585'000.- pour l'étude préliminaire, l'élaboration du Plan directeur communal, ainsi que la révision du Plan général d'affectation (PGA) et son règlement** est soumis au Conseil communal, car ce crédit lui permettra de financer le processus concernant l'aménagement de son territoire et la dimensionnement des zones à bâtir, mais aussi des éléments économiques, sociaux, structurels et environnementaux, orientés vers le développement durable.

Démarrer en même temps la révision du **Plan directeur communal (PDCom)** et du **PGA** est une opportunité

à saisir pour la commune. La démarche de travail se décompose en trois phases pour répondre aux exigences cantonales et fédérales.

A. L'élaboration d'une étude préliminaire constituant la vision communale qui définit le développement souhaité. C'est une phase décisive du processus complet de révision des planifications communales, car elle vise à inscrire les éléments phares qui seront intégrés dans la révision. Cette phase validée par le canton servira de socle à la formalisation du PDCom.

B. Le PDCom sera le document stratégique qui agira comme une planification supérieure et dont les principes d'aménagement seront traduits en termes réglementaires pour les 15 à 20 prochaines années dans le PGA.

C. L'élaboration du PGA et son règlement fixe la manière d'utiliser la ressource «sol» en délimitant des zones sur l'ensemble du territoire communal en définissant une série de dispositions générales et spécifiques.

Ce préavis a, lui aussi, créé le débat avec le dépôt d'un amendement par Jean-Luc Kissling souhaitant une démarche participative de la population et des acteurs locaux lors de l'étude préliminaire.



Olivier Sonnay – municipal en charge du dossier – a souligné que cette démarche participative est déjà incluse dans le processus d'étude et qu'il ne voit pas la nécessité de la spécifier plus particulièrement dans le préavis.

Au vote, cet amendement est refusé et le préavis est ensuite accepté à l'unanimité moins trois abstentions.

**Le préavis demandant d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire d'investissement de Fr. 74'000.- pour l'équipement du puits d'Ecoteaux** est lui rapidement accepté à l'unanimité.

Cet investissement complémentaire au Fr. 305'000.- déjà votés permettra de financer des éléments non prévus au départ. D'ailleurs, le puits est entré en fonction à la satisfaction des responsables.

**Les divers**, il est relevé que la fermeture de la déchetterie d'Ecoteaux n'occasionnera pas une augmentation des heures d'ouverture à Palézieux et Oron.

- les restrictions sur l'utilisation de l'eau continuent jusqu'à ce que la pluie vienne et surtout qu'une parution officielle lève ces restrictions.

- des modifications importantes auront lieu à la gare de Palézieux où les CFF envisagent même un déplacement de l'emplacement de la gare à l'horizon 2030

- pour le collège d'Oron, la Municipalité viendra devant le Conseil communal avec tous les éléments nécessaires en fin d'année.

Jean-Pierre Lamberlet

Forel (Lavaux)



## Trois préavis, tous approuvés

Séance du Conseil communal du 4 octobre



Le Conseil communal de Forel (Lavaux) s'est réuni le jeudi 4 octobre pour la troisième séance ordinaire de l'année. Présidé par Thomas Frey, cette assemblée comptait 52 conseillères et conseillers présents sur 55 membres convoqués.

Douze objets ont été portés à l'ordre du jour, dont trois préavis qui ont tous été approuvés, ainsi que l'assermentement de la nouvelle secrétaire du Conseil communal.

Pour rappel, les préavis peuvent être consultés sur le site internet de la commune sous l'onglet du Conseil communal.

### Communications municipales (extraits)

Suite à l'adoption des nouvelles lois fédérale et cantonale, la Municipalité a décidé

d'imposer une année de résidence sur le territoire communal précédemment au dépôt de la demande.

Le 1<sup>er</sup> juin 2018, Aline Chevalley rejoint la Bourse communale en qualité d'aide-boursière.

Trois cultes seront radio-diffusés depuis le Temple de Forel soit:

- le 14 octobre à 10h avec des jeunes du Projet itinérant Gospel 2;

- le 28 octobre à 10h avec la participation de l'Union Instrumentale;

- le 4 novembre à 10h avec les chœurs d'hommes de Savigny l'Harmonie et l'Avenir de Forel.

En collaboration avec la commune de Savigny et suite à la nouvelle organisation scolaire, 20 écoliers de notre commune ont participé au «Passport vacances d'Oron Jorat».

Le projet de création d'une

caserne de type C au sud du terrain de football a reçu l'approbation de toutes les communes rattachées au SDIS «Cœur de Lavaux». L'ECA nous a garanti son soutien financier.

Lors de sa séance du 2 octobre, l'Assemblée générale de l'Apéro a adopté le budget 2019 à la majorité.

Le concept vaudois du sac taxé a décidé d'utiliser du plastique recyclé pour l'élaboration de ce sac. Il sera vendu au même prix que son prédécesseur.

Il ne sera pas possible de procéder au marquage d'une piste cyclable sur la route de Mollie-Margot, la DGMR ayant indiqué que la largeur de celle-ci ne le permettait pas.

Le radar de prévention communal sera disposé plus fréquemment devant l'école. Les deux panneaux «écoles» actuels seront par ailleurs remplacés par des panneaux clignotants.

Cinq nouveaux panneaux d'entrée de localité, sous forme de totem, seront prochainement installés.

Les employés de la voirie de Forel et de Puidoux ont nettoyé les berges du Grenet ainsi que la forêt, du Moulin de la Coraye au barrage du lac de Bret pendant une journée durant laquelle ils ont ramassé une vingtaine de m3 de plastique, ferraille, palettes, etc. Ces déchets ont été livrés aux déchetteries de Forel et Puidoux.

La Centrale des forêts a engagé, au printemps 2018, un nouveau bûcheron en la personne de Arnaud Toscan, ainsi qu'un nouvel apprenti, Jayson Roy.

Avec la sécheresse, ce sont 169 m3 de sâpes atteints par le bostryche qui ont dû être abattus.

Suite au préavis 10-2017 relatif au remplacement de la conduite d'eau potable et

défense incendie au lieu-dit la Chesale, les travaux ont débuté mi-juin pour s'achever le 21 septembre. La Municipalité remercie les riverains pour leur patience.

Les zones de protection aux abords des sources des Charbonnières sont actuellement en phase de délimitation. En accord avec le propriétaire du terrain, les travaux ont débuté le 1er octobre. Le SCAV a donné l'autorisation d'exploiter les sources se trouvant en forêt uniquement. Celles situées sur les terrains agricoles seront quant à elles exploitables selon des zones déterminées, ceci suite à quelques aménagements qui requièrent du temps.

Alain Massard du Services des eaux arrive à la retraite fin 2019, après 27 années passées au service de notre commune, son poste a été mis au concours.

### Communications du Bureau

Le bureau du Conseil s'est réuni le dimanche 23 septembre afin de procéder au dépouillement des votations dont les objets étaient, le contre-projet à l'initiative vélo, l'initiative pour des aliments équitables, et l'initiative pour la souveraineté alimentaire. Les prochaines votations auront lieu le dimanche 25 novembre pour des scrutins fédéraux.

La dernière séance de l'année du Conseil communal est fixée au vendredi 14 décembre à 13h30.

Au nom du Bureau du Conseil communal de Forel (Lavaux), nous vous souhaitons un bel automne.

Pour le Bureau du Conseil communal  
Anne-Françoise Richard, secrétaire